



Beaux exemples de plaques directionnelles Michelin, placées autrefois à l'angle des rues de Courbevoie et du 19-Mars-1962.

PHOTOS DR



Plaque Michelin visible actuellement dans le parc des Anciennes-Mairies.



Plaque de cocher rue de la Mairie, actuelle rue des Anciennes-Mairies.



Plaque de cocher rue Maurice-Thorez.



Bornes avec repères de nivellement situées avenue de Rueil et rue Paul-Vaillant-Couturier.



Bornes en fonte de la rue Henri-Barbusse.



Un patrimoine urbain méconnu: les bornes, plaques directionnelles et plaques de rues

Des bornes routières aux plaques dites «de cocher», jusqu'à nos actuelles plaques directionnelles émaillées, en passant par les flèches directionnelles Michelin, Nanterre conserve un ensemble de petit matériel urbain qui témoigne de l'évolution des modes de signalisation routière aux XIX^e et XX^e siècles. Les plaques de rue, qui elles aussi ont changé au fil du temps font, au même titre, partie de ce petit patrimoine urbain qu'il est intéressant de découvrir et de sauvegarder.

Plusieurs sortes de bornes sont encore présentes dans la commune. Les unes sont des bornes en pierre avec un repère de nivellement, c'est-à-dire une sorte de petit médaillon en fonte dans lequel se trouve inscrite l'altitude du lieu par rapport au niveau moyen de la mer Méditerranée. Elles indiquent le nom de la commune, la direction de Paris et la distance kilométrique qui les sépare d'un autre repère de nivellement. Nous savons ainsi que d'après la borne située avenue de Rueil, l'altitude par rapport au niveau moyen de la Méditerranée s'élève à 32,39 mètres, tandis que sur celle de la rue Paul-Vaillant-Couturier, près de la place de La Boule, elle monte à 42,12 mètres. Trois réseaux de nivellement se sont succédé en France depuis 1858. Les repères se trouvent placés à moins d'un mètre du sol, sur une partie dure, ce qui explique leur présence sur des bornes, mais aussi sur des murs: on peut en voir sur le pont de Biaï et sur le mur de l'hôpital Max-Fourestier.

Les bornes en fonte

Les autres sont des bornes en fonte, plus hautes que les bornes en pierre. Deux d'entre elles, dis-

tantes de 500 mètres, jalonnent la rue Henri-Barbusse, autrefois route nationale 190 reliant Nanterre à Mantes-la-Jolie. Elles sont distantes de 13 kilomètres et 13,5 kilomètres de Notre-Dame de Paris. Sous ces chiffres se trouve une petite cavité rectangulaire qui devait contenir une plaque, dont on voit encore les deux trous du système de fixation. Quelles indications fournissait cette plaquette? Peut-être s'agissait-il, comme pour les bornes en pierre, d'un repère de nivellement. Pour le savoir, il serait intéressant de retrouver des modèles complets qui auraient subsisté dans d'autres communes. L'une des deux bornes a été récemment restaurée par les services municipaux: elle a été démontée, puis nettoyée par un sablage, consolidée, soudée, laquée en noir et remontée sur le site. L'autre, moins décorée, posée sur un support, est restée dans son état initial.

Les plaques de cocher

Les bornes ne sont pas le seul matériel existant sur la commune: plusieurs plaques de cocher subsistent également. Créées dès 1835 et jusqu'à la Première Guerre mondiale, les plaques de cocher sont des plaques indicatrices en fonte fixées au bord des routes pour indiquer les directions et les dis-

tances. Textes et chiffres, en relief, sont peints en blanc. Placées à plus de deux mètres de haut, elles étaient lisibles par les cochers. Ainsi, la plaque située rue Maurice-Thorez, sur le mur du café l'Européen, à côté de la gare de Nanterre-Ville, indique le nom du département: la Seine, puis les références de la route: Chemin de grande communication n° 10 de Rueil à Bondy, et le nom de la commune: Nanterre. La direction de Rueil et celle de la station de Colombes y sont mentionnées, ainsi que la distance qui les sépare de Nanterre. Une plaque émaillée plus récente, en lettres blanches sur fond bleu, reprend ces indications avec un changement: Bezons a remplacé Colombes.

Autre matériel intéressant: les plaques Michelin

Avec le développement de l'automobile, l'entreprise Michelin s'était lancée, dès 1908, dans la fabrication de panneaux indicateurs. Elle fabriquait des plaques directionnelles offertes et posées gratuitement dans les municipalités de France. Ces plaques de lave émaillée sur support de béton portaient un bandeau indiquant le nom de Michelin. En 1946, l'administration ayant refusé toute forme de don pour la signalisation

des routes, les panneaux Michelin ne portent plus aucune indication publicitaire. Ce sont des flèches murales ou sur pied. Un de ces panneaux sur pied, en béton et lave émaillée, postérieur à 1946, vient d'être transféré dans le parc des Anciennes-Mairies, à côté du portail d'accès à la villa des Tourelles. Il était implanté à l'angle des rues des Fusillés-de-la-Résistance et Paul-Vaillant-Couturier et indiquait, en bleu sur fond blanc, le nom de la commune, ainsi que l'identification de la voie: la D3 (départementale 3). Ces plaques et flèches étaient solides: le béton et la lave émaillée sont des matériaux qui résistent bien aux intempéries. Michelin arrêtera leur production en 1970. Progressivement, ces plaques seront remplacées par des plaques émaillées écrites en bleu sur fond blanc.

Les plaques de rues

Les plaques les plus anciennes que l'on trouve à Nanterre sont en fonte, avec des lettres en relief peintes en blanc sur fond bleu. En général, elles n'indiquent que le nom de la rue, mais parfois un autre renseignement y apparaît, comme sur celle de la rue de la Mairie sur laquelle on peut lire «conduisant à la gare». Les plaques émaillées qui leur ont succédé donnent souvent des

informations nouvelles. Elles fournissent des précisions sur la personnalité ou l'événement choisis pour nommer la rue: le nom de l'ancien maire, Raymond Barbet, est suivi des étapes de sa carrière politique et des dates de sa naissance et de son décès. Elles mentionnent également le nom du quartier: Centre, Mont-Valérien, etc. Lors d'un changement de dénomination, il arrive que les plaques soient juxtaposées, la plus récente étant posée à côté de l'ancienne. Toutes ces plaques, anciennes et nouvelles, constituent un héritage collectif commun qui témoigne *in situ* de l'histoire des rues de notre ville; à ce titre, elles méritent d'être laissées sur place, pour que les promeneurs et les curieux puissent avoir le plaisir de les découvrir.

JEANNINE CORNAILLE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE NANTERRE

